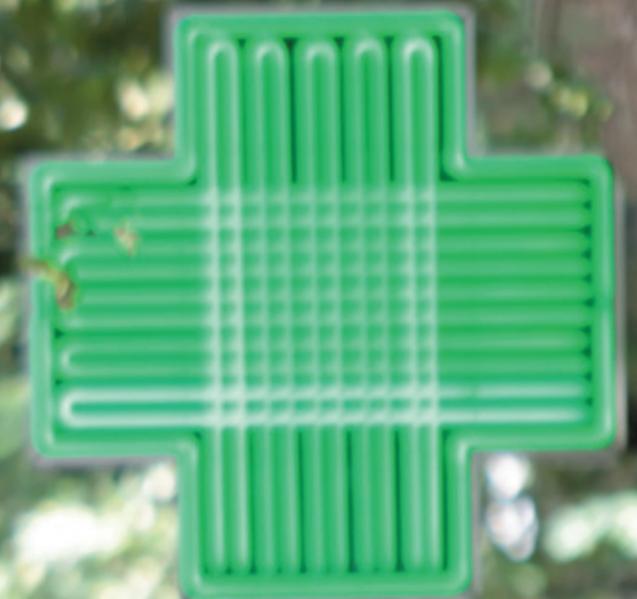
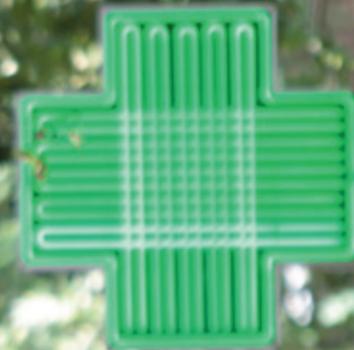


Antibiotiques : la rupture n'empêche pas la sur-utilisation!





Antibiotiques : la rupture n'empêche pas la sur-utilisation!

Par Abderrahim Derraji, Docteur en pharmacie

L'amoxicilline, un des antibiotiques (ATB) les plus utilisés dans la prise en charge des infections bactériennes, connaît actuellement une tension d'approvisionnement dans plusieurs pays, notamment la France.

En effet, dans un point d'information⁽¹⁾ mis en ligne le 18 novembre 2022, l'Agence nationale du médicament et des produits de santé (ANSM - France) a indiqué que «l'amoxicilline, seule ou en association avec l'acide clavulanique, fait l'objet de fortes tensions d'approvisionnement en France. Les formes de ces antibiotiques les plus impactées sont principalement les suspensions buvables en flacon, qui sont majoritairement prescrites en ville chez les enfants».

L'Agence française se veut, cependant, rassurante et s'engage à mettre tout en œuvre pour sécuriser au mieux la situation et garantir la couverture des besoins des patients.

Par le même écrit, l'Agence rappelle que les ATB n'ont aucune efficacité contre les infections virales, dont les bronchiolites, la grippe, la Covid-19, les rhinopharyngites et la grande majorité des angines et des otites et elle a dressé la liste des médicaments concernés.

Les médicaments concernés sont: Clamoxyl (amoxicilline) et génériques (dosages 125 mg/5ml, 250 mg/5 ml et 500 mg/5 ml) et Augmentin (amoxicilline/acide clavulanique) et génériques (dosage 100 mg/12,5 mg/ml). D'autres formes

orales, plutôt destinées à l'adulte (comprimés, gélules, etc.), font également l'objet de tensions. Ces tensions d'approvisionnement seraient dues à une forte augmentation de la consommation en ATB. Et comme la demande en amoxicilline avait très fortement diminué pendant la pandémie Covid-19, il y a eu une réduction, voire un arrêt de certaines lignes de production. Les sites industriels concernés n'ont pas retrouvé leur capacité de production d'avant la pandémie.

Pour mieux gérer les stocks disponibles, l'ANSM a mis en place un contingentement quantitatif aussi bien en ville qu'à l'hôpital. Elle a également formulé une série de recommandations destinées aux médecins, aux

pharmaciens et aux patients (voir page 4 et Page 5).

D'autres pays connaissent également des perturbations similaires, notamment le Canada et les États-Unis. Selon Santé Canada⁽²⁾, quatre entreprises pharmaceutiques connaissent une rupture de stock de médicaments à base d'amoxicilline. L'Agence fédérale rapporte, cependant, que huit autres entreprises sont actuellement épargnées et pourront, de ce fait, continuer à approvisionner le marché canadien en médicaments à base d'amoxicilline.

La FDA (Food and Drug Administration - États-Unis) signale, à son tour, une pénurie d'amoxicilline liée à une forte demande.

Chronique



Malheureusement, et malgré le risque de résistance, les ATB continuent à être sur-utilisés en France⁽³⁾, qui reste le quatrième pays européen qui consomme le plus d'antibiotiques, derrière la Grèce, la Roumanie et la Bulgarie.

Cette utilisation exagérée s'explique, entre autres, par certaines idées reçues chez les malades. Huit Français sur 10 pensent que les ATB sont efficaces en cas de bronchite aiguë, plus de 65% en cas de bronchiolite, 55% en cas d'angine virale et 53% en cas de grippe.

Quelque 54% des Français sont persuadés qu'il est recommandé de prendre des ATB pour un mal de gorge et 50% estiment que les ATB permettent de guérir plus rapidement.

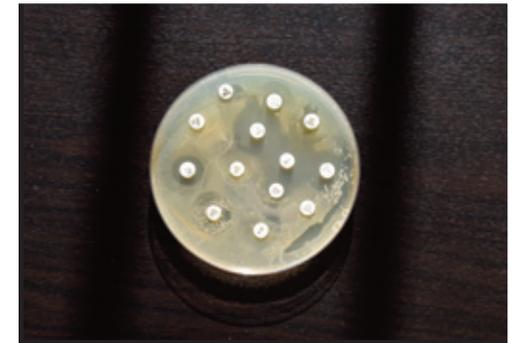
Les États-Unis connaissent à leur tour des utilisations non justifiées

d'ATB. Selon les données nationales⁽⁴⁾, 30% des antibiotiques administrés par voie orale sont injustifiés.

Au Maroc, aucune information ne laisse présager une tension d'approvisionnement en amoxicilline pour le moment. Par contre, la sur-utilisation est malheureusement très répandue et il suffit d'analyser les chiffres d'affaires des médicaments les plus vendus pour s'en convaincre. En 2022⁽⁵⁾ par exemple, deux antibiotiques font partie des 10 médicaments les plus vendus au Royaume. Il s'agit du princeps de l'association amoxicilline-acide clavulanique qui a occupé la deuxième place avec un chiffre d'affaires de 167,7 millions de dirhams, et un générique à base d'azithromycine qui s'est hissé à la sixième place avec un chiffre d'affaires de 104,1 millions de dirhams.

Pour conclure, en attendant des études «consistantes» permettant de bien cerner l'utilisation des ATB et la résistance aux ATB au Maroc et la mise en place d'une vraie stratégie pour rationaliser l'utilisation des ATB, on devrait au moins adopter quelques règles de bon sens, à commencer par une campagne de sensibilisation des professionnels de santé et du grand public.

On pourrait également mettre en place des mécanismes pour éviter la délivrance des ATB sans ordonnances et pour inciter les médecins à éviter les prescriptions probabilistes et les ATB à large spectre. On déplore également la sous-utilisation des TROD (Tests rapides d'orientation diagnostic) qui sont des tests qui nous évitent de traiter des angines virales par des antibiotiques. Bien évidemment, ceci ne peut se concrétiser que si



on implique le pharmacien comme c'est le cas dans de nombreux pays !

Sources :

- 1 ANSM : lien
- 2 lapresse.ca
- 3 univadis.fr
- 4 Fleming-Dutra, K. E. et al. Prevalence of Inappropriate Antibiotic Prescriptions Among US Ambulatory Care Visits, 2010–2011. JAMA 315, 1864–1873 (2016).
- 5 IQVIA

RECOMMANDATIONS

Recommandations pour les médecins

Ces recommandations ont été élaborées en lien avec le groupe de pathologie infectieuse pédiatrique (GPIP) de la Société française de pédiatrie (SFP), l'Association française de pédiatrie ambulatoire (AFPA), et la Société de pathologie infectieuse de langue française (SPILF).

1. Nous rappelons que les antibiotiques ne doivent pas être prescrits dans des situations qui ne le nécessitent pas (infections dont l'origine est très majoritairement virale), à savoir :

- Rhinopharyngite, laryngite ;
- Otite congestive, otite séreuse et otite de diagnostic incertain ;
- Bronchiolite, bronchite aiguë ;
- Angine aiguë chez l'adulte :
 - Sauf si vous avez réalisé un test rapide d'orientation diagnostique (TroD) à streptocoque bêta-hémolytique du groupe A (sga), et que le résultat est positif ;
 - Si le TroD ne peut pas être réalisé lors de la consultation, vous pouvez recourir à une ordonnance de dispensation conditionnelle pour les antibiotiques : inscrivez sur l'ordonnance « Si TroD angine positif, sous x jours calendaires ». Ainsi, le pharmacien ne délivrera l'antibiotique que si le résultat du TroD réalisé à l'officine est positif ;
- Angine aiguë chez un enfant âgé de moins de 3 ans ;
- Grippe et Covid-19 ;
- Crise d'asthme fébrile ;
- Suspicion de pneumonie sans examen de confirmation (radiographie ou échographie, dosage de la CRP sérique) ;
- Infections cutanées superficielles (impétigo) et dermatoses impétiginisées ;
- Fièvre non expliquée.

Si votre patient présente une infection virale, ne nécessitant pas d'antibiotiques, remettez-lui une ordonnance de non-prescription.

2. Si un antibiotique est nécessaire, suivez les recommandations de bonne pratique élaborées par la Haute Autorité de santé en considérant ces adaptations :

- **Limitez à 5 jours** la durée d'un traitement par antibiotiques oraux dans la plupart des pathologies infectieuses courantes (angines bactériennes, otites, pneumonies...);
- **En cas d'otite moyenne aiguë purulente du nourrisson et de l'enfant**, vous pouvez initier une antibiothérapie :
 - **d'emblée**, chez le nourrisson âgé de moins de 6 mois ; ou si otite compliquée (fièvre élevée, otalgie intense et otorrhée) ;
 - **si absence d'amélioration en 36-48 heures sous antipyrétique**, chez le nourrisson de plus de 6 mois et l'enfant.

Recommandations pour les pharmaciens

Un contingentement quantitatif est déjà mis en place en ville et à l'hôpital pour gérer au mieux les stocks disponibles.

Dans ce contexte de fortes tensions en amoxicilline et l'amoxicilline-acide clavulanique par voie orale, vous devez tenir compte :

● Prise en charge des angines aiguës

- Devant toute prescription d'amoxicilline, vérifiez la présence du résultat du Trod. En cas de doute, contactez le médecin ; vous pouvez si nécessaire effectuer vous-même le Trod (à partir de 10 ans) ;
- Si un patient se présente à vous avec les symptômes d'une angine et sans consultation médicale préalable, effectuez un Trod angine ;

● Dispensation des antibiotiques

- **Dispensez autant que possible ces antibiotiques dans des conditionnements adaptés à une durée de traitement de 5 jours** recommandée dans la plupart des pathologies infectieuses courantes (angines bactériennes, otites, pneumonies...);
- Priorisez la dispensation à l'unité des spécialités dès que cela est possible.

Recommandations pour les patients et les parents

L'amoxicilline est un antibiotique. Il peut être prescrit par un médecin pour traiter des **infections bactériennes uniquement**.

Les antibiotiques n'ont aucune efficacité contre les infections virales, dont les bronchiolites, la grippe, le Covid-19, les rhinopharyngites et la grande majorité des angines et des otites.

- En cas d'infection virale, votre médecin ne vous prescrira pas d'antibiotiques. Vous pourrez demander à votre médecin une ordonnance de non-prescription.
- En raison de difficultés d'approvisionnement en amoxicilline, il est possible que la pharmacie prenne contact avec votre médecin pour définir un autre antibiotique efficace ou une autre forme d'amoxicilline adaptée à votre situation ;
- Si un antibiotique a été prescrit pour soigner une angine, votre pharmacien vérifiera qu'un test pour dépister l'angine bactérienne a bien été réalisé par votre médecin. Dans le cas contraire, il pourra contacter votre médecin pour en discuter. Si votre enfant a plus de 10 ans, le pharmacien pourra réaliser lui-même ce test.

+ Votre enfant a de la fièvre : que faire et quand consulter ?

+ Votre enfant et la bronchiolite

ROYAUME DU MAROC
KINGDOM OF MOROCCO



المملكة المغربية
+ⵍⵎⵖⵔⵉⵙⵉⵏⵉ

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI



ÈRE
CONFÉRENCE AFRICAINE SUR LA
RÉDUCTION DES RISQUES EN SANTÉ



Réduction des risques dans le domaine de la santé
Défis et perspectives des systèmes de santé
- L'exemple Marocain -

وزارة الصحة والحماية الاجتماعية
+ⵍⵎⵖⵔⵉⵙⵉⵏⵉ ⵏ ⵓⵎⵓⵔ ⵏ ⵓⵎⵓⵔⵉⵙⵉⵏⵉ
Ministère de la Santé et de la Protection sociale



Marrakech, le jeudi 17 Novembre 2022

Cliquez ici pour consulter la présentation
du Pr Khalid Aït Taleb, ministre de la Santé

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI



ÈRE CONFÉRENCE AFRICAINE SUR LA RÉDUCTION DES RISQUES EN SANTÉ



Principales recommandations de la Déclaration de Marrakech qui a sanctionné, vendredi, les travaux de la 1ère Conférence africaine sur la réduction des risques en santé:

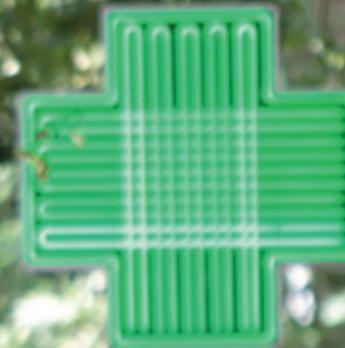
- Promouvoir et renforcer les systèmes de santé sur le continent africain en adoptant une approche de réduction des risques.
- Améliorer les conditions de vie quotidienne de toutes les citoyennes et de tous les citoyens, par l'amélioration de l'environnement dans lequel les individus naissent, et ce, grâce à la transformation des systèmes de santé, à des stratégies éthiques de réduction des risques et à des innovations en matière de réduction des risques pour les risques sanitaires connus.
- Développer des politiques de soins de santé en Afrique, axées sur une couverture médicale universelle au patient-citoyen et respecter l'accès équitable à des soins de santé de qualité en tant que droit humain fondamental.
- Promouvoir les mécanismes de protection sociale et garantir l'accès à des services de santé essentiels de qualité et abordables, y compris les médicaments pharmaceutiques et les médecines traditionnelles et naturelles.
- Présenter les stratégies de riposte face à l'épidémie de Covid-19 et en tirer des enseignements qui serviront d'exemple pour la mise en œuvre d'un système de soins de santé efficace, collaboratif et résilient en Afrique.
- Accélérer la mise en œuvre de la vision et de la stratégie des soins de santé primaires et développer la télémédecine et l'utilisation de la santé numérique pour atteindre les populations isolées et vulnérables.
- Améliorer l'accès à des soins en psychiatrie et en santé mentale de qualité, en phase avec le développement des connaissances et

des traitements et les besoins spécifiques des patients liés à leur âge, leur condition socio-économique, leur environnement et leurs vulnérabilités.

- Reconnaître les addictions, avec ou sans substance, comme des maladies éligibles à des soins remboursables.
- Promouvoir l'éducation à un mode de vie plus sain, dont l'activité physique, une alimentation saine et des choix de vie à moindre risque.
- Accroître le financement de la santé en recourant à des mécanismes de financement novateurs et durables, notamment des partenariats public-privé, augmenter l'affectation des ressources nationales et se féliciter de la solidarité mondiale.
- Promouvoir le cannabis médical comme nouveau traitement contrôlé pour des symptômes et des maladies spécifiques et établir des principes directeurs éthiques pour réglementer le cannabis médical afin d'en faire une mesure de réduction des risques.
- Reconnaître que la santé numérique offre la possibilité de développer et de renforcer les systèmes de santé africains en supprimant les obstacles que sont : le coût, l'accessibilité ou la qualité insuffisante des soins, tout en élargissant la gamme des services fournis, notamment dans les régions où les infrastructures et le personnel médical sont rares ou inexistantes.
- Élaborer une charte africaine de la réduction des risques de santé fondée sur une vision multipartite, en tant que démarche essentielle à la transformation souveraine des systèmes de santé dans un environnement africain qui privilégie la solidarité et la coopération au service de la sécurité sanitaire de toutes les citoyennes et tous les citoyens africains.
- Tenir une conférence annuelle pour garantir la poursuite et l'accélération des efforts en vue d'améliorer la couverture médicale universelle pour toutes et pour tous sur le continent africain.

Source :MAP

Nouveaux au Maroc



LEIDLIFE MIX, Comprimé effervescent goût orange
Boite de 20 – PPC: 79.00 dhs

LEIDLIFE FER, Comprimé effervescent goût cerise
Boite de 20 – PPC: 79.00 dhs

LEIDLIFE MAG, Comprimé effervescent goût orange
Boite de 20 – PPC: 79.00 dhs

OLEDIZ
AXESS PHARMA
Lien

STIMactiv Tonus
BIOCODEX MAROC
Lien



ARIXIB, Comprimé pelliculé

LABORATOIRE : COOPER PHARMA

COMPOSITION : Etoricoxib

CLASSE THERAPEUTIQUE :
Anti-inflammatoire non stéroïdien (anti-cox2)

Dosages disponibles :

ARIXIB 60 MG
Boite de 14 comprimés
PPV : 134.40 DHS

ARIXIB 60 MG
Boite de 7 comprimés
PV : 73.60 DHS

ARIXIB 90 MG
Boite de 14 comprimés
PPV : 152 DHS

ARIXIB 90 MG
Boite de 7 comprimés
PPV : 76.60 DH
Lien



Medicament.ma

Le premier site
des médicaments
au Maroc

تحت الرئاسة الشرفية لصاحبة السمو الملكي الأميرة للا مريم

Sous la Présidence d'Honneur de Son Altesse Royale la Princesse Lalla Meryem



10^{ème} Congrès

Savoy Le Grand Hôtel Marrakech
2, 3 et 4 décembre 2022

Tables rondes/Conférences/Symposiums

Diarrhées aiguës infectieuses
Résistances et Antibiothérapie
Vaccinologie / Nutrition
Épidémiologie / Prévention
Infections ostéo-articulaires
Urgences infectieuses
Tests rapides

Ateliers

Aide à la prescription en antibiothérapie
Echographie dans les épanchements pleuraux

Posters



Telecharger
le cahier des abstracts
10congres.somipev.ma/documents

Présidente du Congrès

A. EL MALKI-TAZI

Contact

mbouskraoui@gmail.com
Tél : 00212 670 099 114



Site web du
10^e Congrès



Site web de la
Somipev

Programme

Programme

Vendredi 2 Décembre

Après-midi : 15:00-20:00

Modérateurs : A Abid (Casablanca), M Mahmoud (Fès), A Bouharrou (Fès)

15:00 – 15:20	Le strepto-test et les autres tests R Cohen (Créteil)	
15:30 – 15:50	Infections et Maladie de Gaucher A Abkari (Casablanca)	
16:00 – 16:20	Les techniques de Biologie moléculaire dans le diagnostic des méningites de l'enfant : un apport incontournable S Zouhair (Marrakech)	
16:30 – 16:50	Coqueluche dans le monde, vacciner l'enfant et surveiller l'adulte D Gendrel (Paris)	
17:00 – 17:20	Les IGRA et tuberculose de l'enfant M Bouskraoui (Marrakech)	
17:30 – 17:50	L'enfant Voyageur P Minodier (Marseille)	

Pause-café

18:15	Ouverture du congrès : Mots des présidents (SMP, SOMIPEV & APRT) Modérateurs : S Ettair (Rabat), N Soraa (Marrakech)	
18:30 – 18:50	La procalcitonine A Gervais (Genève)	
19:00 – 19:20	Vaccination anti-HPV A Dommergues (Paris)	
19:20 – 19:30	Introduction de la Vaccination anti-HPV dans le PNI M Benazzouz (Rabat)	
19:45 – 20:05	Actualités sur la vaccination anti-grippale H Hass (Monaco)	
20:15 – 20:35	Que faire face à un petit mangeur ? M Bellaïche (Paris)	

Cocktail-dinatoire

Samedi 3 Décembre

Matinée : 8:30 - 12:00

Les diarrhées aiguës infectieuses : de l'épidémiologie à la prévention

Modération : D Gendrel (Paris), A Malki (Rabat), M Hida (Fès) & M Bellaïche (Paris)

8:30 – 8:35	Introduction M Hida (Fès)	
8:35 – 8:45	Résultats de l'enquête M Rkain (Oujda)	
8:45 – 9:00	Évaluation clinique S Ettair (Rabat)	
9:00 – 9:15	Place des examens complémentaires A Abid & K Zerouali (Casablanca)	
9:15 – 9:25	Réhydratation A Abkari (Casablanca)	

9:25 – 9:35	Renutrition M. Idrissi (Fès)
9:35 – 9:50	Place des médicaments R Cohen (Créteil)
9:50 – 10:15	Discussion
10:15-10:40	Pause-Café
10:40 – 10:55	Prévention vaccinale E Grimprel (Paris)
10:55 – 11:10	Probiotiques M Hida (Fès)
11:10 – 11:30	Discussion
11:30	Synthèse et recommandations M Hida (Fès)
12:00	Les infections respiratoires aiguës C Mahraoui (Rabat)



Pause-Déjeuner

Après-midi : 14:00 – 17:00

Modérateurs : A Zineddine (Casablanca), A Gervais (Genève) et H Hass (Monaco)

14:00 – 15:40	Urgences infectieuses
14:00 – 14:15	La fièvre L Karboubi (Rabat)
14:15 – 14:30	Sepsis W Gueddari (Casablanca)
14:30 – 14:45	Quelle indication pour la PL en cas de convulsions avec fièvre M Bourrous (Marrakech)
15:10 – 15:30	Pièges diagnostiques aux urgences A Gervais (Genève)
15:40 – 16:00	Le méningocoque et sa prévention J Gaudelus (Paris)



Pause-Café

16:40 – 18:00	R Cohen (Paris), K Zerouali (Casablanca) et AA Bousfiha (Casablanca)
16:40 – 17:20	Infections ostéo-articulaires de l'enfant M Lorrot (Paris) & R El Fezazi (Marrakech)
17:30 – 17:50	Pharmaco-économie des vaccins combinés G Olivera (Lyon)
	Prix meilleurs posters
	Hommage



Dimanche 4 Décembre

9:00 – 11:00	Atelier 1 : Aide à la prescription en antibiothérapie pédiatrique : A Abid, K Zerouali, A Zineddine, N Dini (Casablanca)
9:00 – 11:00	Atelier 2 : Échographie dans les épanchements pleuraux de l'enfant : C Mahraoui (Rabat), W Gueddari (Casablanca) et H Jalal (Marrakech) Animateur : F Madhi (Créteil)



10^{ème} Congrès

Savoy Le Grand Hôtel Marrakech
2, 3 et 4 décembre 2022

Bureau SOMIPEV

Président d'honneur : A El Malki-Tazi
Président : M Bouskraoui
Vice-président : M Hida
Vice-président adjoint : S Benchekroun
Secrétaire général : S Zouhair
Secrétaire général adjoint : M Rkain
Trésorier : K Zerouali
Trésorier adjoint : AA Bousfiha
Asseseurs : A Barkia, N Benajiba, N Dini, M El Azami El Idrissi, A Bouharrou, A Zineddine

Coordinateurs des groupes de travail

Méningites : A Oulmaati
Pneumonie : N Dini
Infections urinaires : K Zerouali
Infections gastro-intestinales et microbiote : M Hida
VIH/Sida : S Benchekroun
Tuberculose : M Bouskraoui
Vaccination : A Abid
Antibiothérapie : N Soraa
Infections néonatales : A Bouharrou
Laboratoire : I Diawara
Infections ostéo-articulaires : M Mahmoud
Santé scolaire : M El Azami-El Idrissi

Site Web de la Somipev : somipev.ma

Site Web du 10^é Congrès : 10congres.somipev.ma

